

COMMENT ÇA, VOUS NE  
VOULEZ PAS TRAVAILLER  
JUSQU'À 64 ANS ?!

FAITES UN  
EFFORT!



# 64 ans, la retraite des morts!

Aujourd'hui, 25% des plus pauvres sont déjà mort·es à l'âge légal actuel de départ à la retraite (62 ans), contre 5% pour les plus riches.

Avec la réforme Macron-Borne, c'est 30% des plus pauvres qui mourront à la tâche !

## Non ! On ne vit pas plus longtemps !

L'espérance de vie en bonne santé stagne voire régresse comme aux USA. Elle se situe autour de 65 ans.

L'augmentation de l'espérance de vie est déjà grignotée par les précédentes « réformes ».

**Le nombre d'années passées en retraite diminue.** Les

contre-réformes déjà appliquées, ont pour conséquence de reculer l'âge effectif de départ à 64 ans pour une retraite complète.

Selon une toute récente étude de la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts, dans les collectivités territoriales, les agents de catégorie C, adjoints techniques territoriaux, ont une espérance de vie à 65 ans, qui est en moyenne inférieure de près de deux années à celle de l'ensemble des hommes dans la population française.

Globalement, parmi les fonctionnaires qui relèvent de la CNRACL, celles et ceux qui perçoivent une pension d'invalidité ont une espérance de vie à 65 ans nettement plus réduite que celle des non invalides : de 3 ans et 8 mois pour les femmes, de 5 ans pour les hommes.



Tous les rapports du Comité d'Orientation des Retraites le confirment !

Affirmer qu'il y a un problème de financement de nos retraites et soutenir que notre système est en péril... C'est un mensonge que Macron et Borne ont de plus en plus de mal à masquer ! Sous l'effet des contre-réformes déjà

menées, les dépenses n'augmentent plus, malgré la hausse du nombre de retraité·es. Au contraire les dépenses de retraite dans le PIB vont baisser, sans même avoir besoin de prendre de mesure supplémentaire. La réforme Macron va accélérer et accroître ce phénomène. Et si certaines années seront déficitaires (10 milliards sur 345 milliards de dépenses retraites, soit 3%), l'équilibre du système est assuré jusqu'en 2070.

# Non ! Notre système de retraite n'est pas en danger !

## Conséquences de la réforme Macron-Borne

Reculer l'âge de départ, c'est provoquer une explosion des arrêts maladie, de l'invalidité... c'est augmenter le nombre de chômeurs·ses âgés et de personnes aux minimas sociaux... Car après 60 ans, moins d'un·e travailleur·ses sur 3 est en emploi.

Reculer l'âge de départ à la retraite, C'est se priver de tout ce que la personne en retraite apporte à la société de façon bénévole.

Eh ! Collègue ATSEM !!  
Comment sera ton dos à 64 ans ?  
Et avec tes 3 ans d'arrêts  
pour tes gosses,  
De combien sera ta pension ?

Et toi... assistante sociale !!  
nerveusement tu vas supporter toute  
cette misère, sans moyen pour la  
combattre, jusqu'à 64 - 65 ans ?

Toi, le rippeur !  
Tes genoux vont tenir jusqu'à 64 ans ?  
Catégorie C, bloqué dans ton grade  
depuis 10 ans...  
Tu vas partir avec quoi comme pension ?

## Les fausses améliorations de la réforme Macron-Borne

Les personnes qui ont commencé à travailler avant l'âge de 20 ans et qui peuvent aujourd'hui partir à 60 ans (carrière longue), subiront aussi ce recul. Ils partiront donc à 63 ans.

La promesse d'une retraite minimum à 1 200 euros ne concernerait que 2 millions de retraité·es sur 17 millions, car elle ne bénéficie qu'aux carrières complètes.

Reconnaître la pénibilité ? C'est de l'enfumage, Macron ayant supprimé quatre des dix facteurs de pénibilité.

## Ce que nous voulons ? une amélioration du système actuel

- Retraite à 60 ans, 55 pour les métiers pénibles, 37,5 années de cotisations maximum pour le taux plein, avec 75 % minimum du dernier revenu, pour tous les régimes et annulation de la décote.
- Pas de retraite inférieure au SMIC revendiqué (1800 euros).
- Augmentation des salaires en prenant sur les profits et taxation des profits
- Egalité salariale femmes/hommes et donc égalité de retraites
- Fin des exonérations de cotisations sociales et des niches fiscales
- L'indexation des retraites sur le salaire moyen.
- Gestion des caisses de retraite par les salarié·es

# Pour ne pas perdre sa vie à la gagner, dès janvier... on se mobilise !!!

